

COMITE DE QUARTIER  
CAYRETS

Agde, le 20 septembre 2013

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 SEPTEMBRE 2013  
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »

A - VIE QUOTIDIENNE

DOLEANCES DES REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER

Présenté par Philippe HERAL

**Rue Louis Rumeau : Stationnement**

Le sens interdit est emprunté malgré le panneau et le stationnement n'est pas respecté lors des enterrements.

Réponse :

Il existe, sur la rue Rumeau, du stationnement longitudinal qui permet à tout véhicule de se garer sur cette voie. De plus, un grand nombre de places de stationnement existe au droit du cimetière sur la route de Rochelongue. Pour ce qui est des voitures qui prennent le sens interdit, ce genre de comportement doit être réprimé si l'infraction au code de la route est constatée par la police.

**Cayrets : Plan de circulation et constructions**

Des constructions sont signalées en bordure du Canalet, point d'évacuation des eaux pluviales, ces constructions semblent être à un niveau différent (5 mètres de dénivelé), ce qui ne va pas aller dans l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales. Les riverains déjà gênés lors des épisodes pluvieux craignent une aggravation de leur situation (ils semblent être régulièrement inondés).

Réponse :

Concernant les constructions à venir au niveau du canalet, la commune a mené des investigations et prévoit l'entretien du canalet là où cela est possible.

Il apparaît que des personnes se sont appropriées le Domaine Public. Des courriers (Service Domanialité) seront envoyés aux personnes concernées afin de rétablir la situation.

**Cayrets : Evacuation des eaux pluviales**

Pouvez-vous nous fournir des précisions sur l'évacuation des eaux pluviales du quartier des Cayrets et quartiers annexes (Perle Noire) ?

Réponse :

Les évacuations de pluvial du quartier des Cayrets sont les suivantes : rue Lucien petit, boulevard Pompidou, boulevard Jean Monnet, route de Rochelongue. A chaque évènement pluvieux important, les eaux jaillissent des tampons suite à une mise en charge des différents réseaux.

Pour répondre de façon précise à vos interrogations, il serait souhaitable que la personne qui signale ces problèmes se rapproche de M. Archimbaud (mairie d'Agde) pour en discuter.

**Cayrets : Boîte à lettres**

Pouvez-vous relancer les services de la poste, en ce qui concerne la demande de la boîte aux lettres ?

Réponse :

Un courrier a été adressé à la poste en leur demandant de bien vouloir examiner votre requête avec attention, considérant l'évolution de la population dans le quartier.

*Richard DRUILLE demande que les services de la poste soient relancés.*

### **Rues Lucien Petit, Vancao/Pierre Lattes (miroirs)**

Rue Lucien Petit, près du poteau/abri de bus, le miroir a été mal positionné ainsi que les miroirs Rue Van Cao et Pierre Lattes (on ne peut pas apprécier la distance).

#### **Réponse :**

Les miroirs qui ont été positionnés : un à proximité de l'abri-bus sur la rue Lucien Petit et un sur la rue Vancao, sont des équipements réglementaires. Il est exact, comme cela vous a déjà été expliqué, que les distances et vitesses des véhicules sont difficilement appréciables. Il est donc conseillé d'aborder le carrefour que lorsque l'on constate qu'aucun véhicule ne circule sur la voie opposée.

*Richard DRUILLE souhaite que les services vérifient le positionnement sur le terrain.*

### **Rue Lucien Petit : stationnement résidence Lantana**

Au niveau de la résidence « Lantana », il y a des « Places de Parking » qui ont été prévues par le constructeur mais cela ne va pas car, d'une part, elles ne sont pas signalées en tant que telles, les gens passent une ligne blanche, c'est dangereux pour les voitures qui passent à proximité lorsque ces véhicules démarrent, effet de surprise qui peut être problématique. Le comité de quartier n'est même pas sûr que ces véhicules respectent le STOP vu la position de cet emplacement. Ne pourrait-on pas le supprimer ?

#### **Réponse :**

Les services techniques vont intervenir en signalant les places de stationnement par un zébra.

### **Rue Pierre Lattes : espaces verts**

Merci de tailler les haies ou mettre des essences basses au niveau des angles, boulevard du Soleil.

#### **Réponse :**

Les lauriers rose tiges ont été redressés et traités par les services espaces verts de la communauté d'agglomération Hérault méditerranée début août 2013. Les haies à la sortie de voies ou des passages piétons sont taillées régulièrement.

### **Route de Rochelongue : affaissement face au cimetière**

Il a été remarqué un affaissement de la chaussée (retenue d'eau), sur la route de Rochelongue, sur la partie devant le cimetière dans le sens Rochelongue/centre ville.

#### **Réponse :**

L'anomalie de voirie constatée à hauteur du ralentisseur face au cimetière, a été reprise par la régie municipale.

### **Route de Rochelongue : étroitesse de la voie**

Le comité de quartier pense que la voie de circulation est trop étroite pour que les bus manœuvrent.

#### **Réponse :**

Le projet a été prévu pour réduire la vitesse et favoriser les espaces verts tant que possible, les largeurs de route sont réglementaires.

### **Rue de l'égalité : problème d'évacuation eaux pluviales**

La bouche d'égout qui posait un problème a été scellée, et maintenant le problème s'est déplacé sur une autre bouche d'égout. Les eaux usées partent vers le pluvial.

#### **Réponse :**

Le réseau de la rue de l'égalité est un réseau unitaire et par forte pluie il est en surcharge, il pose des soucis avec les tampons donc des travaux sont prévus pour début 2014.

### **Boulevard Pampidou : taille des végétaux**

Les lauriers ont été taillés alors qu'ils étaient en fleurs, pourquoi ?

#### **Réponse :**

En ce qui concerne la taille des lauriers nous n'intervenons seulement si il y a un problème de sécurité ou une gêne importante pour un particulier. En ce qui concerne l'entretien, nous n'intervenons qu'après floraison.

### **Boulevard du soleil : panneau publicitaire**

Lorsque l'on quitte la contre allée en sortant de la Caisse d'Épargne, le panneau publicitaire gêne la vue, ne pourrait-on pas le déplacer ?

#### **Réponse :**

Le panneau publicitaire qui gêne la visibilité en sortant sur le boulevard du soleil sera déplacé afin que l'on puisse aborder ce croisement en toute sécurité.

### **Sécurité**

Il y a beaucoup d'insécurité en cœur de ville, un membre du comité de quartier s'est fait cambrioler...

#### **Réponse :**

Le Directeur de la Police Municipale nous rappelle qu'en saison, la population augmente entre 200 000 et 250 000 personnes avec son lot de vols. Cependant, et les chiffres du commissariat l'attestent, dans les domaines de ce que l'on appelle « les délits de voies publiques » (atteinte aux biens et aux personnes), le ratio de ces faits par rapport à la population, est plus que satisfaisant.

**Le comité de quartier souhaite que la collectivité puisse aider de nouvelles entreprises à s'implanter sur notre ville pour créer des emplois.**

### **Concerts en Agde**

Les animations sont biens, mais la circulation devient difficile ces soirs là. Peut-on prévoir un plan de circulation ?

#### **Réponse :**

Un plan de circulation existe et est mis en place lors de chaque concert. Pas de contrainte pour aller vers la gare et une déviation est mise en place dans le sens Vias/Tamarissière – Gare/Bessan. Il est évident que l'affluence générée par ces animations crée forcément des embouteillages.

### **Animations /communication**

Le comité de quartier trouve que cette année il y a moins d'animations, ou peut être moins valorisées. Le site de la ville n'est pas bien alimenté. Une application pour smartphone serait judicieuse.

#### **Réponse :**

Le nouveau site internet de la ville a été fait de telle sorte qu'il met davantage à l'honneur les événements (8 à l'honneur en haut de la page d'accueil : 5 sous forme de déroulé = slide en termes techniques et 3 en dessous avec la reprise du visuel de l'affiche et l'actu (colonne "agenda" à droite).

Rappel de l'adresse : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr).

Cet été, ce sont près de 300 événements qui ont été relayés sur le site internet de la ville. De plus, le site de l'Office de Tourisme reprend également toutes les actualités.

Par ailleurs, il existe une application disponible pour smartphones intitulée "animation" et détaillant jour par jour, mais aussi par semaine etc. l'actualité des événements qui se passent sur la commune faite par l'Office de Tourisme (aussi disponible sur tablette).

### **Rue Louis Vallière : stop**

Cette rue a été refaite cet été et le STOP ont été remis. Un des membres du comité de quartier avait demandé qu'on les enlève, cela avait été fait. Suite à cette réflexion, ils ont été remis. D'où la demande du comité de quartier de connaître le plan de circulation de ce quartier. La priorité à droite est de mise en centre ville et ailleurs donc il ne nous semble pas indispensable d'assister les gens à ce point. Ces marques de STOP sont peut être à réserver à des endroits « à risques accidentogènes », ce qui est le cas un peu plus bas dans la rue des Escaïs.

#### **Réponse :**

Les « stop » à l'angle des rues Rumeau/Vallière, ont été mis en place afin de réduire la vitesse sur cet axe rectiligne et ce, à la demande de riverains.

Pendant les travaux de construction de la résidence située à l'angle, la rue Rumeau était interdite à la circulation et nous avons supprimé ces dispositions. Depuis, les voies ont été rétablies et le dispositif initial remis en service (stop).

### **Plages : nettoyage**

Les plages sont sales le matin.

### Réponse :

Le nettoyage des plages se fait de la façon suivante : nettoyage mécanique (cribleuse) tous les deux jours. Nettoyage manuel (piquage) au quotidien. Collecte des poubelles au quotidien. Des contrôles réguliers sont fait par les responsables de la régie des plages et des actions ponctuelles de nettoyage sont effectuées en fonction des besoins.

### **Maison de retraite L. Antoine : poubelles**

Les poubelles de la maison de retraite Laurent Antoine sont sorties le mercredi midi pour une relève le jeudi, idem le dimanche. Peut-il en être autrement ?

### Réponse :

Il est très difficile d'apporter une modification pour un producteur dans une tournée. Il est envisagé avec la direction de la maison de retraite de faire en sorte que les bacs soient sortis juste avant les collectes. Une démarche a été prise dans ce sens par les services du SICTOM

### **Véhicules municipaux :**

Constat concernant le personnel de Mairie, il est souvent observé des camions à l'arrêt avec le personnel accoudé, pendant des heures...malaise vis-à-vis des gens qui cherchent du travail...n'y a-t-il pas de puces sur ces camions ?

### Réponse :

Un système de géolocalisation a été installé dernièrement sur les véhicules de la Direction Vie Quotidienne (régies municipales) et ce dispositif sera étendu à l'ensemble des véhicules opérationnels. Ce qui limite considérablement les déplacements des agents. Un contremaître encadre ses équipes et veille au déroulement normal des chantiers. Pour autant, il nous est difficile de maîtriser l'ensemble des agissements de chaque personne.

### **Route de Bessan : feu tricolore**

Pourquoi avoir enlevé les feux tricolores ? Le comité de quartier craint que des véhicules se retrouvent coincés sur la voie ferrée.

### Réponse :

Les feux tricolores ont été enlevés par la ville suite à la mise en place des radars automatiques sur le passage à niveau. En effet, les Services de l'Etat ont demandé à la Ville que les feux tricolores permettant d'assurer l'accès au chemin de la Méditerranéenne qui était en fonction du **lundi** au **vendredi** de 8 h à 20 h, passent en fonctionnement permanent. L'entreprise SEGA devant prochainement déménager du site, la ville n'a pas souhaité que ces feux passent en fonctionnement permanent et il a donc été procédé à leurs enlèvements. Les radars du passage à niveau fonctionnent donc des deux côtés sur le clignotant rouge de la barrière du passage à niveau.

Concernant le stationnement de véhicules sur les voies, il convient de rappeler que le signal rouge s'allume et fait du bruit avant que les barrières ne s'abaissent et que les radars se déclenchent pour éviter tout franchissement. De plus, le Code de la Route précise qu'il est interdit de franchir une voie ferrée lorsque le signal rouge est allumé.

### **Station d'épuration : odeurs**

Il y a eu des problèmes d'odeurs le week-end du 20 juillet, pouvez-vous nous en dire plus ?

### Réponse :

Durant le week end en question, le système de désodorisation est tombé en panne. La réparation et la remise en service ont été faites le 22 juillet.

### **Moustiques**

Ils sont nombreux cette année, est-ce à cause de la météo ? Comment réagit la ville ?

### Réponse :

La démoustication est effectuée sur la commune par l'EID (Entente Interdépartementale pour la Démoustication) qui intervient sur l'ensemble de la région et sur les départements des Bouches du Rhône et du Var.

La réglementation ayant changé et certains produits étant interdit, l'EID intervient désormais sur les larves de moustiques qui doivent ingérer l'insecticide pour être éliminer. Si elles n'absorbent pas ces insecticides, les larves se développent en adulte.

De plus, les conditions météorologiques du printemps et du début de l'été, enchainement de soleil et de pluie, ont été très favorable au développement des moustiques.

Pour les demandes des particuliers pour le traitement contre les moustiques, l'EID a mis en place un numéro d'appel : 0825 39 91 10 (prix d'un appel local).

Les interventions sont gratuites.

### **Espaces verts arrosage :**

L'arrosage est souvent défaillant, fuites...

#### **Réponse :**

Un suivi régulier est effectué sur l'ensemble du réseau d'arrosage mais cela n'empêche pas les dégradations causées par le vandalisme.

### **Bateaux sur l'Hérault : carcasses, pontons**

Un bateau a coulé le long de l'Hérault, pourquoi n'est-elle pas enlevée ? Avertissez-vous les propriétaires de bateaux lorsqu'ils sont menacés de couler ? A quoi sert la numérotation des pontons ?

#### **Réponse :**

Les anciens bateaux de pêche, maintenant désarmés, sont effectivement des bateaux destinés à la déconstruction. Des solutions existent pour éliminer ces unités, que ce soit Sète ou ailleurs.

Néanmoins, ces bateaux ont été subventionnés pour être déconstruits, mais les opérations n'ont jamais été effectuées. Pour certaines unités des contacts ont été pris avec les propriétaires et l'administration maritime, sans résultat à ce jour.

En conclusion, « on n'attend pas la prochaine crue pour s'en débarrasser », mais, simplement que les propriétaires remplissent leurs obligations.

Les propriétaires de bateaux sont bien sûr avertis quand leurs bateaux menacent de couler. Ils le sont également quand des situations critiques d'amarrage sont identifiées. Par contre, la réactivité des plaisanciers est très variable, allant de la réaction immédiate à la complète inaction, soit par absence, soit par négligence.

Les situations d'urgence sont traitées par la SODEAL, éventuellement avec les pompiers et/ou la Police Municipale, selon les circonstances rencontrées.

Quant à la numérotation, elle n'a pas d'autre rôle que le repérage et l'identification du poste d'amarrage.

### **Piste cyclable : Archipel/Ephèbe**

Pour une bonne circulation des vélos, il faudrait créer plus de bateaux, au-delà du rond-point de l'Archipel. On revient ainsi sur la piste cyclable entre le rond point de l'Ephèbe et l'Archipel.

#### **Réponse :**

Le projet de création d'une piste cyclable entre les deux ronds points est à l'étude. Il a été validé par le conseil général mais doit être proposé à Hyper U par principe, car il sera partenaire de l'opération. Une programmation pourrait être envisagée en 2014.

#### **CQ :**

Rue de la Corderie, il est demandé de mettre un panneau de stationnement seulement d'un côté (stationnement en alternance).

**CQ :** Pourriez-vous demander aux services de nettoyer l'Impasse du Japon ?

#### **CQ :**

Il n'y a pas de poubelle sur la partie sud de la Route de Rochelongue.

#### **CQ :**

Sur le quai du port du Cap d'Agde, nous ne voyons plus les corbeilles le long du quai lors des manifestations. Elles sont cachées par les abri-faciles.

### **SECURITE, Monsieur LAROSE,**

Fait état des différentes interventions.

.Contrôles routiers et diverses interventions : (stationnements, mises en fourrière, accidents, dégradations, ivresses sur la voie publique...

CQ :

Dans le quartier de Malfato, les sans domiciles fixes font des feux.

CQ :

Dans la Rue Victor Lachaud, les mobylettes tournent sans cesse (Rue Danton).

CQ :

Nous demandons qu'une action soit menée sur les épaves de bateaux dans l'Hérault.

## B – PROJETS MUNICIPAUX

*Présenté par Didier SAIGNES*

### Aménagement du rond-point voie rapide / Hyper U

La Ville d'Agde, la Direction de l'hypermarché Hyper U et le Conseil Général de l'Hérault ont engagé une réflexion en vue d'améliorer le trafic urbain et le mode de déplacement doux dans le secteur situé entre le rond-point de l'Archipel sur le Boulevard Maurice Pacull et le giratoire de l'Ephèbe sur la Route de Guiraudette.

Les voies douces dans ce secteur sont présentes sur le boulevard Pacull et sur la route de Guiraudette au niveau de l'impasse de Posidonia, à proximité du magasin Lidl.

Une étude a été réalisée par un Cabinet privé (ASCODE) et les Service Techniques de la Ville et plusieurs solutions sont proposées pour améliorer les différents trafics dans ce secteur.

- Doublement à 2 voies de la route de Guiraudette vers le giratoire de l'Archipel.
- Doublement à 2 voies sous réserve de faisabilité vers l'échangeur de le RD 612
- La suppression du tourne-à-gauche bretelle RD 612 - Sète-Guiraudette (après le pont) ce qui implique la création d'un nouveau giratoire.
- La création d'une voie douce sur le côté adjacent à hyper U avec une liaison sur la piste de Guiraudette grâce à un plateau traversant sécurisant les usagers.
- La création d'une voie directe de desserte du magasin en entrée seulement depuis la bretelle RD 612 - Sète existante, afin de dissocier les flux entre les différents usagers de cette entrée de Ville.

Les modes de financement d'un tel projet restent à définir avec les différents partenaires et le chiffrage prévisionnel des travaux sera soumis à l'arbitrage des solutions technique retenues.

*Présenté par Didier SAIGNES*

### Point voirie

Les rues Rumeau, Vallière (entre rue Pierre Lattes et rue des sœurs Devèze de Cauvigny) et la rue du Saphir ont été réhabilitées. Tous les travaux de revêtement des chaussées et trottoirs ont été repris. Il reste les espaces verts à planter (opération prévue à l'automne). Il faut encore réhabiliter le chemin des Cayrets, ainsi que la rue Vallière dans leur partie située entre la rue Chaban Delmas et la rue Pierre Lattes. Rue Van Cao des trottoirs sont encore à terminer. Ces derniers aménagements seront effectués dès lors que les projets de constructions sur les parcelles riveraines seront connus avec précision. Une réunion est programmée à cet effet avec M. Raymond Ilario ce jeudi.

*Présenté par Richard DRUILLE et Didier SAIGNES*

### Projet squares 2014 – Rues V. Pouget – L. Rumeau et Dr Van Cao

Dans le cadre de l'aménagement du PAE des Cayrets et dans le but d'optimiser les espaces verts, la Ville poursuit ses investissements et a programmé l'aménagement de plusieurs squares.

Les terrains utilisés pour ces projets sont situés sur les Rues Victor Pouget, Louis Rumeau, et Docteur Van Cao (sous réserve d'arbitrage différent).

Le principe général de chaque future réalisation est basé sur la volonté de proposer :

- Du stationnement
- Des clôtures et haies périphériques
- De l'éclairage
- Du mobilier urbain
- Des arbres de haute tige
- De la pelouse et des espaces verts plantés.

La surveillance vidéo sera proposée et soumise à l'arbitrage budgétaire.

Plus particulièrement pour le square de la Rue Victor Pouget, à proximité de la Maison de retraite « Villa Clémentia », l'aménagement sera organisé autour d'un arbre remarquable de haute tige, en créant un espace de jeux type boulodrome et un espace de repos.

Le transformateur électrique voisin sera caché par des haies.

Le square de la rue Louis Rumeau est quant à lui organisé autour d'un rocher basaltique et d'une promenade périphérique.

Des espaces de repos avec du mobilier urbain et des jardins type méditerranéen à faible consommation d'eau seront implantés.

Le projet de la rue Dr Van Cao est principalement tourné vers une orientation sportive et ludique.

Une déclinaison d'espaces à aménager sur les thématiques des sports de rue, basket, sports de glisse ou encore jeux d'enfants sera proposée.

Un parking permettant d'accueillir les usagers sera mis à disposition.

**Présents :**

M FREY, M DRUILLE, M BANCAREL, M SAIGNES, M HERAL, M CHAUDRON, M LAROSE, M AZEMA, M DURBAN.

**Représentants du comité de quartier :**

M ALENGRIN-BAUTES, Mme CHERY, Mme CROUZET, M DREMONT, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUJET, Mme SIGAL, M VUILLEMARD.

**Absents excusés :**

M BENECH, M MENA, Mme GLOMOT, Mme ESCUDIER, Mme WASSER.

**Absents :**

M GRANIER, Mme PALUMBO.